

	<p>AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes Délégation régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse 05 34 30 94 18 Site : http://www.vvv-sud.org</p>
---	--

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud n°25 17 Janvier 2014

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Parution : mensuelle

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Vélo et par le réseau des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : Y. Albert, D. Brisset, O. Brun, JL Calmettes, JJ. Courrée, M. Delphin, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, S. Jackson, M. Julier, G. Landreau, JF. Lataste, P. Lefevre, E. Leroy, D. Malifarge, R. Mangin, JL Mante, F. Moisan, F. Mons, L. Nourrigat, P. Nunez, Ph. Rançon, G. Rouland, B. Savary, J. Savary, A. Sénicourt, D. Siffray, E. Thyss, R. Unseld, ...).

Lettre n°25 : envoyée à : 150 personnes, inscrites avant le 17-01-2014.

Voici le numéro 25 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.

Voir les lettres électroniques antérieures: <http://www.vvv-sud.org/archiveslettre.html>

Vous abonner à cette lettre électronique : <http://www.vvv-sud.org/lettreInformation.html>

NB : Vos idées d'amélioration du contenu de la lettre sont les bienvenues ! Envoyez vos informations.

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

France (concernant le sud)

Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes (2002) : un texte de référence utile à tous : publication ici du texte intégral - Partie 6 –Services/Animation/Boucles locales

Le « Cahier des charges des Véloroutes et Voies Vertes du réseau des itinéraires cyclables d'intérêt national », adopté en 1998 et corrigé en 2002, constitue un document de référence : toutes les Véloroutes et Voies Vertes aménagées devraient respecter les caractéristiques de ce Cahier des charges. Nous publions ici ce texte, par morceaux. Partie 6-Services/Animation /Boucles locales:

« 8. Services et animation d'un itinéraire

L'efficacité économique et le dynamisme d'un itinéraire supposent qu'une animation soit pensée et mise en place en même temps que le projet d'itinéraire se développe. Elle doit être permanente et suivie après la réalisation de l'itinéraire. L'animation est multiforme et concerne les services communs à tous les usagers de la véloroute-voie verte, les services liés au tourisme, les services concernant spécifiquement les cyclistes. Ces différents services peuvent relever d'initiatives associatives ou privées qu'il y a lieu d'encourager.

Les services communs à tous les utilisateurs : les relais vélos.

En fonction des opportunités et des zones traversées, ces relais vélos pourront jaloner l'itinéraire et proposer des équipements adaptés aux besoins des usagers. Aussi devront-ils être proposés, en ville ou à la campagne, à partir du patrimoine existant, dans une approche globale et cohérente des tracés et des services à rendre aux utilisateurs :

- en relais principaux : ils seront implantés environ tous les 20 à 30 kilomètres, en fonction de l'intérêt touristique du parcours, de sa spécificité et du nombre de boucles proposées autour de l'itinéraire central. Ils devront être conçus pour accueillir les personnes désirant faire une longue pause, se restaurer, et devront proposer de l'information et de l'animation, et éventuellement des services locaux : office de tourisme, bibliothèque... Ces relais principaux pourront constituer des points d'entrée/sortie importants, mais pourront aussi être situés en coeur de ville ou de bourg. À ce titre, tout devra être mis en oeuvre pour faciliter l'accès aux véloroutes-voies vertes par les différents modes de transports : voiture, vélo, train, bateau... Les lieux d'hébergement seront proches de l'itinéraire ;

- En relais secondaires : implantés tous les 8 à 10 kilomètres environ, leur vocation principale est le repos et l'information. Ils pourront aussi être un lieu d'animation de la véloroute-voie verte. Ces relais secondaires pourront être implantés le long de l'itinéraire, en centres villes ou de bourgs et également au niveau des entrées/sorties de la véloroute-voie verte et des accès aux circuits cyclistes ou propres à d'autres modes de déplacement croisant l'itinéraire ;

- En simple haltes de repos permettant à chacun de faire une courte pause sans gêner les déplacements des autres usagers.

Les services concernant spécifiquement les cyclistes. Les cyclistes ont des besoins spécifiques comme :

- La location/réparation de vélos ;

- Le stationnement des vélos assurant la sécurité contre le vol. Les supports de stationnement devront être implantés à proximité des lieux fréquentés par les cyclistes ;

- Les services liés au transport des vélos : ce sont tous les équipements et aménagements permettant une liaison entre les différents modes de déplacement et la véloroute-voie verte :

- Stationnement pour les voitures,

- Liaisons avec le réseau cyclable urbain,

- Liaisons cyclables avec les gares,

- Transports en commun desservant la véloroute-voie verte.

Les services liés au tourisme.

Ces services concernent l'hébergement, la restauration et l'information des utilisateurs, ainsi que la promotion des itinéraires :

- Hébergement-restauration : il est nécessaire de sensibiliser les restaurateurs et hébergeurs (hôteliers, gestionnaires de campings, propriétaires de chambres d'hôtes) des zones traversées par des véloroutes à l'accueil des usagers. Des équipements particuliers doivent être encouragés (locaux fermés pour ranger les vélos) et des services spécifiques doivent être mis en oeuvre : information sur l'itinéraire, alimentation adaptée (paniers repas, petits déjeuners), voire transport des bagages à l'étape suivante ;

- Information des utilisateurs, par des panneaux d'information ou d'interprétation, des cartes et brochures, et par les offices de tourisme ;
- Promotion des itinéraires : la promotion du réseau de véloroutes-voies vertes sera mise en place au niveau national. Elle devra être complétée au niveau régional par des actions auprès des clientèles cibles (habitants des villes proches, grandes agglomérations françaises, touristes européens) à réaliser par les acteurs locaux du tourisme (comités régionaux et départementaux du tourisme, offices de tourisme).

9. Boucles locales

Autour des itinéraires véloroutes et voies vertes, il est souhaitable de développer des boucles susceptibles de desservir, par exemple, des sites remarquables ou plus simplement des villages et services locaux qui ne seraient pas directement situés sur l'itinéraire inscrit au réseau national. Il peut en être de même pour d'éventuels raccordements à des gares SNCF situées en dehors de l'itinéraire. Le jalonnement, sur une véloroute, des équipements ou pôles situés à proximité, s'inscrit dans le projet véloroutes-voies vertes et peut être financé comme tel.

Le financement de telles boucles sera envisagé à mi-parcours du Plan, notamment dans le cadre des contrats de villes, de pays ou d'agglomération. »

Pour lire le texte complet et le télécharger : <http://www.vvv-sud.org/cahierdescharges.html>

France

Journée technique de la FUB " La place du vélo dans les projets de tram et BHNS" à Tours septembre 2013

La FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) a organisé le 26 Septembre 2013 une Journée d'Etudes à Tours sur le thème du vélo et du tram et des BHNS (Bus à haut niveau de service, en site propre). Les participants, associations, élus, techniciens, ont échangé sur les possibles co-habitations entre les cyclistes et les trams et les BHNS. Objectif : croiser les faisceaux de contrainte de chacun pour améliorer les projets, prendre en compte les cyclistes et les piétons dès la rédaction des cahiers des charges, élaborer conjointement des préconisations nationales pour les futures lignes de BHNS... Un bilan des situations des lignes de Tram en France a été établi.

Voir le programme : <http://www.fubicy.org/spip.php?article390>

Télécharger les présentations :

<https://www.dropbox.com/sh/bgam3ht6062fujj/95mrt8JEWe>

France

Des vêtements de sécurité innovants : site Mobiltyurban.fr

Un nouveau site diffuse des vélos électriques, des vélos pliants électriques, et surtout des « roues électriques » et de nouveaux vêtements de sécurité innovants. A voir.

Site : <http://Mobilityurban.fr>

Veste: <http://www.mobilityurban.fr/accessoires-1/vetements-pluie/veste-securite-aurora-2-avec-leds-ledwear.html>

Sur sac: <http://www.mobilityurban.fr/accessoires-1/vetements-pluie/couvre-sac-a-dos-de-securite-avec-leds.html>

Gilet: <http://www.mobilityurban.fr/accessoires-1/vetements-pluie/gilet-de-securite-jaune-u-road-a-piles.html>

Cantal

Véloroute de la Chataigneraie : demandes d'améliorations

La Véloroute de la Chataigneraie est une jolie Véloroute de 33km qui relie Roannes-St-Mary, à quelques kilomètres d'Aurillac, à St-Etienne de Mours, à 2km de Mours. Cette « route partagée » (appellation officielle) est un élément de « La Grande traversée du volcan à vélo », itinéraire jalonné de 150km entre Port d'Agrès (Aveyron, vallée du Lot) et Massiac (Cantal) et Blesle (Puy-de-Dôme), avec de fortes pentes. La Véloroute de la Chataigneraie est une véritable Véloroute, un itinéraire avec des pentes faibles et régulières jalonné sur une très petite route à faible trafic, la D617. Récemment le Conseil Général a rectifié (les virages) et élargi plusieurs tronçons de la route entre Lenseigne et le pont de Cabrières (sur 7km environ), ce qui la rend dangereuse pour les cyclistes, et

ce qui accentue les pentes. L'AF3V, délégation régionale d'Auvergne, a écrit en Décembre 2013 au Conseil Général pour lui demander d'améliorer cette Véloroute, d'aménager un prolongement de la Véloroute jusqu'au centre d'Aurillac, et de créer une jonction sécurisée à Maurs, entre la RD617 (Véloroute de la Chataigneraie) qui arrive d'Aurillac et le parcours jalonné qui part vers Port-d'Agrès (vallée du Lot, dans l'Aveyron). L'association Vélo-Cité 15 d'Aurillac, membre de la FUB, formule les mêmes demandes. Voir la fiche du site AF3V : <http://www.af3v.org/-Fiche-VVV-.html?voie=75>

Région Aquitaine

Gironde

Bordeaux : arrivée du vélo « Pibal » fin 2013 : ils fonctionnent !

Le 18 février à Bordeaux, le maire de la ville Alain Juppé et le designer Philippe Starck ont présenté aux journalistes le nouveau vélo-patinette Pibal, qui sera en libre service au mois de septembre. Ce vélo de couleur jaune et argent, coûte 420 euros et est fabriqué par Peugeot. Il est destiné à redonner un coup de jeune aux vélos de la ville disponibles depuis près de dix ans à la Maison du Vélo et bientôt remplacer les 3 500 existants. Il sera aussi en vente chez les vélocistes. Les premiers vélos « Pibal » sont arrivés à l'automne 2013, et ont été testés. Le Pibal réalisé par Peugeot est en aluminium, d'un poids de 17,2 kg, doté d'un repose-pied évoquant la patinette, d'un ample porte-bagages, et de petites astuces comme une bande réfléchissante sur les pneus jaunes, au contraste marqué avec le cadre gris. L'idée du « Pibal » (d'après le nom de l'alevin de l'anguille, la pibale, pour sa fluidité de mouvement) est celle d'un hybride, permettant de passer rapidement d'un mode cycliste à un mode piéton-patinette, pour s'adapter au centre-ville de Bordeaux, où cyclistes et piétons se côtoient

Voir une vidéo (interview) ici : <http://velodesign.wordpress.com/2013/02/21/pibal-velo-urbain-starck>

Voir : <http://www.planet.fr/societe-bordeaux-le-nouveau-velo-pibal-dessine-par-starck.308604.29336.html>

Voir : <http://www.sudouest.fr/2013/02/19/en-direct-bordeaux-la-presentacion-du-velo-pibal-de-starck-971406-2780.php>

Pyrénées-Atlantiques

Vélocyclette à Hendaye : le dernier tronçon du « chemin de la Baie » jusqu'à la frontière, avec une passerelle de 900m, ouvert fin décembre 2013

La Véloroute Vélocyclette, ou Euro-Véloroute n°1, longe l'Océan Atlantique en France. Cet itinéraire jalonné a été inauguré en Juin 2012. Sur la côte basque, au sud d'Anglet, cette Vélocyclette est très incomplète. À l'extrémité sud, le dernier tronçon en territoire français est celui de la commune d'Hendaye, et ce projet avance. Appelé « Chemin de la Baie » la traversée complète de la ville d'Hendaye, déjà réalisée en partie, a été achevée en décembre 2013. Le projet des zones 5 et 6, qui franchissent la Bidassoa sous le pont de Pierre a un coût de 2 millions d'euro, avec une subvention Poctefa (Programme opérationnel de coopération territoriale Espagne-France Andorre 2007-2013) qui couvre 80 % de l'opération. C'est une passerelle de 900 mètres qui permet le passage sous les ouvrages de la SNCF. À côté du pont, un ascenseur donnera accès au centre d'interprétation de l'Eurovéloroute situé dans l'ancien poste de douane rénové au bout du pont. Cet ascenseur sera construit en Janvier 2014. Cette passerelle de 900m en milieu naturel (baie de la Bidassoa) a longtemps été bloquée par les services de l'Etat, qui ont finalement accepté.

Voir historique du projet (difficultés) ici : <http://fr.p501.com/hendaye-64-le-chemin-de-la-baie-boucle-son-marathon>

Voir article : <http://www.sudouest.fr/2013/02/07/une-double-opposition-kastola-sur-la-bonne-voie-959136-4171.php>

Voir le site de Vélocyclette : <http://www.lavelodysee.com>

Voir le tronçon Bayonne-Hendaye : <http://www.lavelodysee.com/troncons/bayonne-hendaye>

Voir ici pour télécharger le plan du « Chemin de la Baie » : <http://www.hendaye->

tourisme.fr/fr/page/le-chemin-de-la-baie

Voir le site de la ville d'Hendaye (inauguration) : <http://ville.hendaye.com/?p=6846>

Voir une vidéo : <http://www.youtube.com/watch?v=mI8qAcZ5d4c>

Région Languedoc-Roussillon

Région Languedoc-Roussillon

Une réunion pour faire le bilan de l'avancement de l'EV8

(Eurovéloroute n°8 ou méditerranéenne) par département:

Une réunion technique sur l'EV8 ou Eurovéloroute n°8 ou Méditerranéenne s'est tenue à Béziers le 6 juin 2013. L'EV8 ira d'Athènes à Cadix sur 5888km (voir :<http://www.eurovelo.org/routes>). L'EV8 en France (830km) concerne deux régions: PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) et Languedoc-Roussillon. En Languedoc, l'EV8, qui ira de Beaucaire au col de Panissars, concerne quatre départements: Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.

Les représentants de l'Etat, des Conseils Régionaux, des Conseils Généraux, du CETE-Méditerranée, de l'Association des Départements Cyclables, et JL Pons, responsable de la Mission des VVV au Ministère, ont fait le bilan des réalisations et des projets pour cet itinéraire, département par département. En moyenne sur les 830km 30% sont réalisés, mais c'est très variable selon les départements : Gard : réalisé 0% en travaux : 19% ; Hérault (option : chemin de halage) : réalisé 22% ; Aude : réalisé 8% ; Pyrénées-Orientales : réalisé : 62% (dont 15km ou 36% réalisé en « provisoire » entre Argelès et Le Boulou). L'AF3V va demander aux collectivités locales de participer à la création d'un véritable Comité d'itinéraire pour l'EV8, structure qui pourrait dynamiser le rythme des réalisations, comme le Comité d'itinéraire de l'EV1 l'a fait pour la Vélodyssée (EV1), aujourd'hui presque totalement jalonnée... Sur le site de l'association des Départements et Régions Cyclables (DRC) vous pouvez télécharger le compte-rendu de la réunion de Béziers et toutes les interventions (des diaporamas) à cette Journée technique. Voir : <http://www.departements-regions-cyclables.org/page/eurovelo-8--p-90.html>

Aude

Carcassonne : nouvelle piste cyclable

La Mairie de Carcassonne a inauguré le jeudi 14 septembre 2013 une nouvelle piste cyclable le long de la rivière Aude. Cette piste relie le bourg de Montredon à l'école des Arts à Carcassonne. Entre Montredon et Domec c'est un chemin en terre ou gravier au bord de l'Aude, et les habitants se demandent si cet aménagement léger résistera aux crues. Les aménagements cyclables avancent très lentement à Carcassonne, ville où les élus annoncent des projets depuis longtemps, voir article de 2010. Les cyclistes de l'association Carca'Vélo sont en attente.

Voir :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/10/24/1737707-carcassonne-a-l-ecole-d-arts-a-velo-depuis-montredon.html>

Voir :

<http://www.ladepeche.fr/article/2011/10/06/1185354-pistes-cyclables-ca-roule-enfin.html>

Gard

Projet de Voie Verte Laudun-Vézénobres (10km) et pétition pour la demander

Les habitants de cette région du Gard demandent la création d'une voie verte sur une ancienne voie ferrée, entre Anduze, Tornac, Massillargues-Atuech, Lézan et Vézénobres (10km environ). Ils ont lancé au début 2013 une pétition adressée au Conseil Général. En Octobre, la conseillère générale du canton vient de prendre position en faveur de ce projet.

Voir article du 06-02-2013 : <http://www.midilibre.fr/2013/02/06/petition-pour-une-voie->

verte,639573.php

Voir article du 03-10-2013 : <http://www.objectifgard.com/2013/10/03/anduze-une-voie-verte-ou-une-hypothetique-voie-ferree/>

Pour signer la pétition : <http://www.petitionpublique.fr/PeticaoVer.aspx?pi=merlin>

Gard

Association Voie Verte du Pont du Gard : nouveau site internet

L'Association Voie Verte du Pont du Gard agit pour la réalisation de la Voie Verte Beaucaire –Pont du Gard, et pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes dans le département du Gard. Elle est la Délégation Départementale de l'AF3V pour le Gard. Agnès Sénicourt est la présidente, et Jean-Louis Mante le vice-président en charge des Véloroutes et Voies Vertes. Début 2014 l'association met en ligne un nouveau site internet, très complet : il décrit les actions de Voie Verte Pont du Gard, les projets et les réalisations de VVV dans le département. Voir : <http://club.quomodo.com/voieverte-du-pontdugard/accueil.html>

Région Limousin

Randonnée vélo militante « Le Limousin à Vélo » du 4 au 13 Juillet 2014

L'association Le Limousin à vélo, Délégation Régionale Limousin de l'AF3V, organise du 4 au 13 juillet 2014 une randonnée vélo militante en Haute Vienne, Creuse et Corrèze. L'Association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo) de Toulouse, Délégation Régionale Midi-Pyrénées de l'AF3V, coorganisatrice de cet événement, délaissera sa région pour le Limousin à l'occasion de la 4^{ème} édition de ses randonnées militantes (vélo-sud-2011, vélo-sud-2012 et vélo-sud-2013). Le tracé de 500 km est divisé en 10 étapes, avec un départ le 4 Juillet de Limoges et une arrivée le 13 juillet à Brive. Les visites touristiques alterneront avec les rencontres d'élus. Les cyclo-randonneurs testeront les 2 Véloroutes existantes : Est et Ouest Creuse, démontreront l'intérêt des parcours transverses Est/Ouest (entre L'EV6 la Loire à vélo et l'EV3 la Véloroute des Pèlerins), soutiendront les associations locales et enfin feront la promotion du tourisme itinérant à vélo en valorisant les retombées économique induites.

Voir le site internet de la randonnée (programme, description du parcours, cartes, photos, ...) : www.lelimousinavelo.fr

Région Midi-Pyrénées

Haute-Garonne

Plus de 300 places -gratuites- pour les vélos dans le parking auto de la place du Capitole à Toulouse

L'Association Vélo demandait, depuis 10 ans, un parking vélos au premier niveau du parking souterrain de la place du Capitole (hyper-centre). Et bien c'est possible depuis Juillet 2013, car la Communauté Urbaine Toulouse Métropole (CUTM) a signé une convention avec la société Vinci. Moyennant un versement annuel de 90 000 € de la CUTM à Vinci, l'exploitant du parking a aménagé au premier niveau un parc de stationnement vélos de 487 places (théoriques). L'accès et la sortie se font par les rampes auto. Ce parking est couvert et sécurisé car situé en face de l'accueil. Pour les cyclistes, ce service est quasiment gratuit : 8 euros à verser pour la confection d'un badge, ensuite l'accès est libre. Ce nouveau parking est très pratique et bien conçu : poser son vélo, que l'on attache avec son antivol, ne prend pas beaucoup de temps. C'est spacieux, propre, bien éclairé. Hélas, les supports-vélo sont trop serrés, et n'y a que deux places sur trois utilisables sans risque pour les vélos. Il faut être prudent en bas de la rampe d'entrée : il faut baisser la tête, ou, mieux, descendre à pied. Ce parc vélos sécurisé et gratuit sera utile pour trois types d'utilisateurs : 1- les riverains habitant près du Capitole, qui pourront y stationner leur bicyclette à l'année, 2- les toulousains qui

viennent travailler près du Capitole, et 3- les toulousains qui veulent poser leur vélo à l'abri et en sécurité pour passer une heure ou deux dans l'hyper-centre (courses, démarches, spectacles, animations ... comme le marché de Noël). Les cyclistes touristes et randonneurs pourraient aussi accéder à ce parc vélos, ... Contact parking Vinci: 05 61 21 70 06.

Voir : Article du 02-11-13 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/11/02/1744483-capitole-velos-arceaux-contre-parking-sauvage.html>

Article du 06-09-13 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/09/06/1702860-on-peut-garer-son-velo-gratuitement-au-capitole.html>

Article du 24-01-13 :

<http://www.ladepeche.fr/article/2013/01/24/1543832-boom-des-velos-en-centre-ville-la-solution-du-parking.html>

Article du 29-01-13 : <http://carredinfo.fr/parking-du-capitole-bye-bye-autos-bonjour-velos-20290/>

Haute-Garonne

Un Schéma départemental des itinéraires cyclables « en panne »

Le Département de la Haute-Garonne possède un « Schéma départemental des itinéraires cyclables » qui comprend un projet de Voie Verte dans la vallée du Salat (entre Roquefort-sur-Garonne, Mazères-sur-Salat, Salies-du-Salat et Mane), et deux axes véloroute-voie verte: 1- l'axe du canal (canal de Garonne et canal du Midi) qui est terminé en voie verte, et 2- l'axe de la vallée de la Garonne prolongé jusqu'à Luchon: "Parcours cyclable de la Garonne", qui est ouvert en Véloroute entre Cierp-Gaud, Saint-Gaudens et Carbonne. Sur le terrain on constate que le Conseil Général a arrêté ses investissements dans le "Parcours cyclable de la Garonne" depuis deux ans, à cause de difficultés d'acquisitions foncières difficiles à réaliser entre Carbonne et Noé. La jonction Carbonne-Toulouse manque pour achever ce deuxième axe. Et il n'y aura pas de nouveaux axes ajoutés à ce Schéma départemental. Ainsi, lors des travaux sur le Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes de Midi-Pyrénées (travaux entre 2010 et 2013), le Conseil Général de la Haute-Garonne a refusé d'ajouter des axes à son Schéma départemental, ce qui aurait permis d'inclure au Schéma régional des axes très utiles, comme un axe "vallée de l'Arize" qui aurait relié la Garonne à l'Ariège, et aussi un axe de la vallée de la Save (Haute-Garonne et Gers). Autre décision négative : le Département refuse de réaliser en maîtrise d'ouvrage départementale la liaison Toulouse-vallée du Tarn (à Buzet), et cette liaison très utile, finalement retenue dans le projet de Schéma régional des VVV, devra être réalisée par les Communautés de Communes, ce qui retardera sa création. Enfin, le département, propriétaire depuis 10 ans de l'emprise de l'ancienne voie ferrée Roquefort-sur-Garonne- Salies-du-Salat-Mane, et qui a inscrit cet axe à son « Schéma départemental des itinéraires cyclables », refuse d'aménager une Voie Verte de 15km sur cette emprise, alors que cette voie verte constituerait une partie de la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81).

Voir : <http://www.vvv-sud.org/projetsmidipyrenees.html>

Haute-Garonne

Le département refuse de créer la Voie Verte Roquefort-Salies-Mane (15km), malgré les demandes de l'AF3V et de la randonnée vvv-sud 2013

L'Association Deux Pieds Deux Roues (ex association Vélo, délégation régionale de l'AF3V, a organisé une troisième randonnée vélo "militante" du 1^{er} au 12 Juillet 2013, de l'Atlantique à la Méditerranée, entre Anglet et Le Barcarès, en traversant trois régions. Objectif : faire connaître le tourisme à vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, et demander une Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) de 620km entre l'Atlantique et la Méditerranée, car cet axe, prévu aux schémas national et régionaux, avance très lentement.

La randonnée a connu un grand succès, et plusieurs collectivités locales : Mairies,

communautés de communes ont soutenu le projet de Véloroute. Dans la Haute-Garonne, les randonneurs et l'AF3V ont demandé au Conseil Général de créer 15km de la V81 dans la vallée du Salat, entre Roquefort, Salies-du-Salat et Mane, sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, propriété du département depuis 10 ans. Hélas le Conseil Général a répondu non, alors même que cette Voie Verte est inscrite au Schéma départemental des itinéraires cyclables.

Voir courriers envoyés et réponses reçues sur le site de la randonnée : <http://toulousevelo.le-pic.org/randovelosud2013>

Voir présentation résumée : <http://af3v.org/Randonnee-Velo-sud-2013-du-1er-au.html>

Agenda sud France

Voir les manifestations organisées sur les Véloroutes et Voies Vertes dans le sud de la France, ici : <http://www.vvv-sud.org/animation.html>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes, ici : <http://isabelleetlelevelo.20minutes-blogs.fr>

Actuvelo

Le portail des actualités sur le vélo, avec tous les articles parus dans la presse, y compris pour les départements du sud, à consulter souvent, ici : <http://actuvelo.fr>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com> : <http://www.viasverdes.com/ViasVerdes/Bolet%EDn%20Infov%EDas%20Verdes/Infovias/displayBoletin/b13f36d5a95a781d2f383248fda38c4a>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active, rejoignez –les (les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Vélo (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?article73>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici : <http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici : <http://af3v.org/-Nous-soutenir-.html>

NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.